

Kaléidoscope

JOURNAL DE LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE FINISTÈRE

EDITO

N°14 – juin 2003

NO WAR

Il est légitime de militer pour faire entendre sa voix.

Il est légitime de descendre dans la rue pour faire passer ses idées.

Quand on est convaincu que la guerre est un mal, c'est bien de le crier dans toutes les manifestations, mais cette démarche est une exigence.

Ce ne peut pas être un slogan à usage externe, c'est un engagement pour un combat intérieur, c'est une lutte pour réfréner toute jalousie, toute volonté de s'attribuer les mérites de l'autre.

C'est un souci d'honnêteté pour ne pas colporter les ragots qu'on aurait tellement de plaisir à amplifier.

C'est accepter de se remettre en cause et de reconnaître ses torts.

C'est avoir la simplicité de se demander en quoi on est soi-même ferment de discorde. C'est avoir le courage d'être un artisan de paix là où l'on vit.

Si l'on s'est engagé sur ce chemin, alors seulement on peut sans scrupule aller crier « NO WAR ».

Marie SIMON, SEMO.



LE SENS DE L'INAUGURATION

Président de l'ADSEA 29, j'ai l'honneur d'ouvrir cette cérémonie. Je ne monopoliserai pas indûment cette tribune afin de laisser à Maurice Morlet, directeur de l'ITES, le soin de développer ce projet ainsi que l'ITES, et de les situer vis-à-vis des objectifs d'évolution de la formation des travailleurs sociaux en Finistère et plus largement dans la région Bretagne.

Lorsque je regarde cette réalisation, je mesure le chemin parcouru depuis cette année de 1969, année de création de l'école d'éducateurs au Monastère de Saint-Jacques en Guiclan. Ce fut ensuite une domiciliation au Monastère de Kerbéneat, puis Brest en différents lieux. Parallèlement, cette école devenait au fil du temps multi-filières et prenait l'appellation ITES.

La Sauvegarde de l'Enfance du Finistère créée, voilà 66 ans, se lançait alors dans l'ambitieuse mission de formation d'éducateurs. Sur l'ensemble du territoire national, deux « Sauvegarde » ont eu cette ambition. La formation n'est pas la mission première de l'ADSEA 29, c'est pourquoi l'ITES tient une place originale dans le dispositif de NOTRE ASSOCIATION qui peut à la fois former des travailleurs sociaux et les employer le cas échéant ; mesurant ainsi pleinement la qualité ou la perfectibilité à apporter aux formations dispensées.

Actuellement, l'ITES se déploie sur trois sites dans le Finistère ; deux à Brest dont celui-ci, un à Quimper. Le site où nous nous trouvons abrite également une antenne de l'IRTS de Bretagne, dont le site principal est à Rennes. Cette antenne assure la formation des Assistants de service Social ; elle est le fruit d'un partenariat depuis plusieurs années entre les deux instituts qui viennent d'établir une nouvelle convention, visant dans un premier temps à obtenir une synergie des moyens pour proposer un dispositif cohérent sur les sites des deux instituts, en matière de pédagogie et de centre de ressources.

En outre, l'ITES apporte son concours à l'UBO, par le biais d'une convention, pour l'élaboration du contenu pédagogique de la Maîtrise MST.

Au plan régional, les trois principaux instituts de formation (ITES – IRTS – AFPE) auxquels sont associés deux autres instituts ARCADE et le GRIMES, portés par la coordination de leurs présidents respectifs, contribuent par leurs travaux en commun à la cohérence du schéma régional, en apportant des éléments à la réflexion de la DRASS pour l'élaboration du schéma régional de formation.

Aujourd'hui, les instituts de formation doivent relever le défi d'une mutation importante engendrée par :

- ⇒ la réforme des cycles de formation (licence, maîtrise, doctorat) en vue d'une harmonisation européenne,
- ⇒ l'évolution de l'université vers des diplômes plus professionnalisés,
- ⇒ l'adaptation du dispositif de formation des travailleurs sociaux pour faire face
 - aux besoins induits par la loi de modernisation sociale et médico-sociale,
 - au renouvellement important dans les années futures des travailleurs sociaux partant en retraite.
 - à la volonté de favoriser la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Autant de challenges qui impliquent ou impliqueront l'ensemble du dispositif régional.

Parce qu'il n'y a pas d'action sociale de qualité sans travailleurs sociaux bien formés, ceux-ci constituant la colonne vertébrale du dispositif d'action sociale et de service à la personne, les instituts de formation se doivent de réussir cette mutation.

Si l'ITES a pu se développer au fil des années, il le doit à la clairvoyance et à la volonté des autorités de tutelle qui ont osé accompagner la Sauvegarde du Finistère dans cette aventure.

Merci à la DRASS et à son directeur régional (M. Guéguen) qui ont accompagné ce projet et suivi le Conseil Régional dans sa décision.

Merci au Conseil Régional qui nous a soutenu tant dans ce projet que dans le développement

de diverses formations (ES – ETS), ainsi que dans la mise en place de la formation par l'apprentissage des moniteurs-éducateurs. Son action fut déterminante pour la promotion et la réussite de ce projet, notamment pour son inscription au XII^{ème} contrat de plan Etat - Région.

Merci au Conseil Général du Finistère qui nous a accompagnés lui aussi que ce soit sur ce projet comme dans la diversification des formations continues, je pense aux assistantes maternelles en collaboration avec la PMI.

Enfin merci à la Communauté Urbaine de Brest qui s'est associée à ce projet et a participé à son financement.

Au total, ce projet, d'un coût global de 2 630 800 €, aura été subventionné à 55 % par l'Etat et les collectivités territoriales.

L'ITES c'est aussi l'Association « Sauvegarde de l'Enfance du Finistère ». Celle-ci a porté ce projet et en a accepté le risque en finançant sur les fonds associatifs et par emprunt les 45 %

restant, merci au Conseil d'Administration qui a approuvé et soutenu ce projet.

Parce que la réussite d'un projet c'est aussi et surtout une aventure humaine merci à tous ceux qui ont contribué à sa réussite, en particulier je pense aux Administrateurs :

Jean Simon, notre spécialiste en infrastructure ; M. et Mme Legrand, Madame comme Administratrice et Monsieur pour ses conseils et bien sûr toute l'équipe de l'ITES avec à sa tête Maurice Morlet qui en a été à la fois, l'instigateur, l'âme et la cheville ouvrière.

Je terminerai mes propos en souhaitant en marin que je suis, bon vent et bonne mer à l'ITES en général et à ce site en particulier ; audace, courage et sens de la manœuvre et du service public seront pour les années à venir son précieux viatique pour affronter les challenges qui s'annoncent à l'horizon.

Je vous remercie de votre attention.

Jacques OHREL,
Président ADSEA.

LE SENS DE L'ACTUALITE

La vie des établissements

ITES

- Départ de Michèle Le Prado, formatrice à l'ITES puis responsable de projet depuis mars 1992. Michèle Le Prado assure actuellement la direction d'un service d'éducation et de soins à domicile.
- Démission de Geneviève Abily, secrétaire à l'ITES depuis septembre 1991. Geneviève Abily est recrutée en qualité de secrétaire de direction par le CAMSP de Brest.
- Après une phase expérimentale, mise en place effective de la Validation des Acquis de l'Expérience pour les auxiliaires de vie sociale.
- Nous avons eu confirmation du maintien du bail pour les locaux de la rue F. Truffaut à Quimper jusqu'au 31 décembre 2003. Nous préparons dès à présent la nouvelle domiciliation du site de Quimper.
- Malgré les perturbations des transports pour raison de grève nationale, l'inauguration des nouveaux locaux de Guipavas a pu avoir lieu le mardi 13 mai (date retenue par F. Fillon) en présence d'environ deux cents personnes.
- Sur proposition de M. Boulic, l'ITES a reçu le vendredi 16 mai un groupe de dix-neuf travailleurs sociaux espagnols, anglais, allemands, italiens, suédois... Nous sommes convenus d'envisager, dans les meilleurs délais, des relations visant à organiser des échanges d'informations, l'accueil de stagiaires, la validation de formations acquises dans le cadre européen...

LE SENS D'UNE EXPRESSION

Au SEMO, nous sommes en contact avec une jeunesse marginalisée qui ne trouve de repères ni dans le monde scolaire ni dans le monde du travail. Ils sont là en attente de quelque chose.

Un jour, pour créer une rupture dans la morosité, je me suis mise à la peinture tout en laissant traîner papier, pinceaux et gouache. Tout naturellement des jeunes s'en saisissent. Certains réputés pour ne s'intéresser à rien, y trouvent du plaisir et en redemandent.

Ainsi démarre une activité en septembre 1990 à raison d'une séance par semaine. Cette activité prend le nom d'atelier « Emergence ». En effet, l'atelier est ouvert aussi à des personnes qui fréquentent le centre de jour de l'hôpital de Bohars. Les deux premières années de fonctionnement verront une fréquentation majoritairement de jeunes du service éducatif, parce que l'atelier est installé au siège de ce dernier.

Certains jeunes se passionnent et produisent avec frénésie. Ces adolescents que l'on dit « inconstants et désabusés », deviennent des amateurs assidus qui mènent leurs œuvres à leur terme. A tel point que l'on peut très vite envisager une exposition. Celle-ci sera mise en place dans les locaux du service éducatif en février 1991. Les invités sont surpris par la qualité des productions. Cette qualité est reconnue par le monde de la peinture. Ainsi en 1991, une participante de l'atelier obtient le prix « jeune » au forum de la peinture à Messac (Ille et Vilaine).

A partir de février 1992, l'atelier s'installe à l'hôpital Ponchelet. La proportion entre jeunes et adultes va se renverser en faveur de ces derniers. L'atelier « Emergence » va prendre une autre physionomie mais garde ses principes de base. On fait abstraction des statuts : pas d'enseignants et de

disciples, pas de soignants et de patients, mais des personnes qui acceptent de se confronter à la feuille blanche. Chacun essaie de laisser à la porte ses soucis, son handicap pour vivre un moment de plaisir.

La présence du peintre au travail et des animateurs devant leur chevalet est la garantie que l'expression plastique n'est pas utilisée comme un moyen de compréhension d'une pathologie. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de bénéfices secondaires. Les participants soulignent d'abord le plaisir que procure le fait de peindre. Dans les existences souvent difficiles, ce moment de bonheur est essentiel. Dans la découverte en soi de capacités insoupçonnées, il y a une grande satisfaction et une ouverture à l'estime de soi. Une telle activité joue un rôle important au niveau de la réconciliation de l'individu avec lui-même et plus précisément de la restauration de son image de soi.

La peinture est devenue pour certain, un mode d'expression privilégié et le principal vecteur de socialisation. Plusieurs anciens ont quitté l'atelier pour s'insérer dans d'autres structures : Maison Pour Tous, Ecole des Beaux-arts, ateliers en ville.

Trois fidèles de l'atelier ont réussi à présenter une exposition personnelle. Les manifestations publiques sont pour tous, des temps forts d'ouverture vers l'extérieur en même temps qu'une stimulation pour progresser. La plupart se mêle à la foule des vernissages, avec la fierté d'être co-auteurs d'une réussite comme ce fut le cas en juin 1993 à la Mairie de Saint-Marc, en octobre 1994 à la Maison de la Fontaine.

La vitrine que la librairie Dialogue lui a offerte en octobre 1997 a marqué l'ouverture de l'atelier sur la Ville.

Marie SIMON, SEMO.



mme, l'insecte attiré par la flamme, Icare s'est brulé les ailes dans sa tentative de voler. Il faut arrêter les ailes, c'est tout simple. C'est lui qui s'impose. Il faut arrêter les ailes, c'est tout simple. C'est lui qui s'impose. Il faut arrêter les ailes, c'est tout simple. C'est lui qui s'impose.

LA LUMIERE EST LA.

aux éclats, aux formes,
 la netteté de leurs contours.
 un son chemin les reliefs

qui donnent aux formes leurs limites dans

rectitude ou la rigide

Remarque latente qui relie les lignes

l'occasion d'un ultime aménagement, comme

Sic. - final

A partir de notes prises lors du colloque « De la rééducation à la construction de soi : enjeu d'une société en quête de sens » organisé les 4,5 et 6 décembre 2002 par l'association AIRe. Monsieur Philippe JEAMMET est professeur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'Université de Paris VI. Il est également directeur du service de psychiatrie de l'adolescent et du jeune adulte à l'Institut Mutualiste de Montsouris.

On constate aujourd'hui les difficultés de certains adolescents à se contenir, ce qui les conduit à être excessifs dans leurs manifestations, qu'elles soient extraverties ou de repli sur soi. Ces symptômes (passages à l'acte, phobies, somatisations diverses) inquiètent et alertent. Révélateurs d'un malaise psychique, l'une de leurs fonctions est d'externaliser des conflits internes. En effet, ces adolescents très fragiles se caractérisent par un déficit de sécurité intérieure entraînant une incapacité d'attendre. Pourtant, cette capacité est fondamentale. En effet, sans attente, il est impossible d'avoir un minimum de liberté de choix et d'apporter une réponse adaptée à une situation donnée. Notons également que leur sentiment d'insécurité intérieure ne leur laisse pas le temps d'utiliser leurs facultés intellectuelles pour analyser une situation et agir de façon adéquate. L'une des fonctions du symptôme est donc de permettre l'externalisation des conflits psychiques. Il revêt également une autre dimension importante : le symptôme permet de contrôler l'environnement.

En effet, nous pouvons établir un lien très fort entre insécurité intérieure – défaut de confiance en soi, faible estime de soi - et volonté de contrôler l'extérieur. Ainsi, certains jeunes ne possédant pas suffisamment de sécurité intérieure auront le sentiment que leur environnement est lui aussi générateur d'insécurité. De ce fait, ils deviennent excessivement attentifs à celui-ci jusqu'à en être dépendants. Et plus ils seront dépendants, plus ils éprouveront la nécessité de le contrôler en miroir. A cela, s'ajoute une autre difficulté de l'adolescent. L'adolescence est marquée

par la nécessité de prendre de la distance par rapport à ses proches, notamment ses parents. Or, ici se joue l'un des grands drames de l'adolescence. Les jeunes qui sont le plus en insécurité vont avoir beaucoup de mal à s'éloigner et encore plus de difficultés à se rapprocher. C'est une sorte de paradoxe de l'adolescence : ce dont l'adolescent a besoin, c'est la force des adultes qui lui manque, la sécurité intérieure, tout ce qu'il imagine que les autres possèdent et qu'il pense ne pas avoir. Ce déficit menace son autonomie naissante. La contradiction qui peut rendre fou est la suivante : du besoin naît la menace. L'adolescent insécure va devoir se rapprocher des adultes. Or ce rapprochement sera d'autant plus fortement vécu comme une aliénation que le jeune en aura grand besoin. Ainsi, les craintes de pénétration et d'intrusion peuvent-elles être extrêmement fortes à cet âge-là. L'adolescent se trouve souvent dans l'ambivalence suivante : « Si je ne suis pas vu, c'est que je n'existe pas. Si on me regarde, qu'est-ce qu'on me cherche ? On me menace. » De ce fait, le jeune est pris dans un dilemme : si on ne le regarde pas, il se sent méprisé et abandonné. Et si on recommence à s'occuper de lui, il se sent épié, colonisé, envahi. En fait, il ne réalise même pas que c'est parce qu'il est très en attente des autres qu'il a le sentiment qu'on lui « prend la tête ». Par ailleurs, il ne va pas supporter la moindre infidélité de la part de ceux dont il se sent affectivement dépendant. Le seul fait d'avoir besoin d'eux est ressenti comme un signe d'aliénation.

Toutes proportions gardées, nous pouvons comparer la situation de l'adolescent à celle d'un jeune enfant présentant une dépendance excessive à sa mère. Par exemple, le jeune enfant, pour créer une distance relationnelle et rendre son environnement dépendant de lui, pourra utiliser la plainte corporelle qui fait ici usage de symptôme. C'est aussi un moyen de se protéger de l'envahissement par l'autre. Ainsi plus l'enfant a mal, plus sa mère s'occupe de lui et se rend captive. Mais l'enfant rend sa mère impuissante à le secourir puisque le mal subsiste. Cette relation est une aliénation réciproque, non sous le signe du plaisir mais sous le signe de la contrainte et du jeu sadomasochiste. L'une des rares façons de sortir de cette aliénation qui lie l'enfant ou un adolescent en insécurité à ses proches est d'introduire

du tiers et de la différence. L'intervention d'un tiers, quel qu'il soit, va apporter de la distance en suppléant les proches et en recréant une relation de plaisir par le respect de certaines limites. En effet, cet adolescent a certes besoin d'un entourage familial, mais il a aussi besoin d'une distance par rapport à une trop grande dépendance affective. Il est également important de souligner qu'il est nécessaire de rendre la relation tolérable pour le jeune. Pour le tiers, il s'agira donc d'introduire du jeu dans la relation : entre le trop peu et l'excès. En effet, ne pas mettre de limites à l'adolescent, c'est l'abandonner. En mettre trop, c'est aller vers la confrontation et entraver tout processus d'autonomisation.

Emmanuelle PELE,
ITES.



LE SENS DE LA VIGILANCE

Je doute du monde que l'on veut me dessiner.

Ces temps derniers quand je tente de comprendre le monde dans lequel je vis, j'avoue déceimment ne plus rien y comprendre. Du moins ne pas comprendre ce que l'on voudrait bien que je comprenne.

Je m'explique. Il paraît que l'axe du mal, comme l'axe du bien, est aujourd'hui bien identifié au plan géographique sur notre bonne vieille planète. L'axe du mal est même délimité à certains pays du globe, tout comme l'axe du bien. C'est incroyable, le mal aurait choisi son camp et le bien en aurait fait de même ? Permettez-moi d'en douter ; si le mal pouvait se résumer à quelques territoires où il serait cantonné, cela se saurait et nous n'aurions pas attendu plus de deux mille ans pour en prendre conscience et le savoir.

Non, ce qu'il faut en comprendre est ailleurs. Et par les temps qui courent force est de constater qu'il vaut beaucoup mieux être grand, fort, puissant et ne craindre personne que petit, fragile, faible et craignant que le ciel ne vous tombe sur la tête. Regardez juste en levant la tête et vous m'aurez compris.

Oui, ce qu'il faut en comprendre est ailleurs. J'en veux pour preuve que dernièrement une grande nation, forte et démocratique ; qui ne craint personne et que tout le monde craint a décrété qu'un autre pays de la société des nations ne devait plus détenir des armes dites de destruction massive. Cette grande nation en avait la preuve et qu'il suffisait d'y aller, de se baisser et de récolter. Contre l'avis de la communauté des nations, parce que cette nation est suffisamment grande et forte pour faire ce que bon lui semble, comme elle veut quand elle veut. Elle a donc déterré la hache de guerre et nous avons vu que ce que l'on a bien voulu nous montrer.

Aller je vous laisse en vous confiant une petite devinette. Il existe un pays, dans notre monde à nous, où vous avez la plus grande concentration d'armes nucléaires, la plus grande armée du monde la mieux équipée des derniers "joujoux" technologiques chargés de donner la mort. Un pays où vous avez le plus haut taux d'équipement en arme personnelle par nombre d'habitants, et ceci y est tout à fait légal. La détention d'arme, par un citoyen, est inscrite dans la constitution. Et la cerise sur le gâteau, la criminalité n'a jamais été aussi forte.

Quelle est cette grande nation de notre planète ? Je vous le donne en mil :

- "Bowling for columbine"*

Gus le guetteur.



* film de Mickaël Moore.

LE SENS D'UN COLLOQUE

Nous étions douze de l'Institut Jean-Louis Etienne (IR et SESSAD) à prendre le train ce premier week-end de février pour nous rendre à Bruxelles aux sixièmes journées du Réseau International d'Institutions Infantiles (RI³).

Le RI³ regroupe depuis 1992 le Courtil de Tournai, l'Antenne 110 de Bruxelles et le CTR de Nonette de Clermont-Ferrand. Ces institutions accueillent des enfants et des adultes en grande difficulté et orientent leur travail selon l'enseignement de Freud et de Lacan... Cela impressionne et fait savant... Pourtant, tout comme en 2001 à Bordeaux, ce moment a constitué une étape pour chacun de nous dans son travail et dans ce que nous mettons en œuvre ensemble avec les enfants de l'IR et du SESSAD.

Les interventions s'appuient toutes sur l'exposé de cas très proches de ceux que nous connaissons et l'échange se fait sur le mode d'un partage des expériences plutôt que de la délivrance d'un savoir. Pas de

savoir tout fait, pas de réponses plaquées mais un esprit de recherche s'appuyant sur les élaborations des enfants, leurs paroles, leurs actes et soutenu par une « pratique à plusieurs ».

Savoir ne pas savoir, se laisser interroger, surprendre, accepter de ne détenir qu'un petit bout de savoir des autres. Au retour on n'est plus tout à fait le même dans notre manière d'être avec les enfants.

Ajoutez à cela la chaleur communicative des brasseries bruxelloises et la féerie nocturne de Bruxelles sous la neige et nous comprenons pourquoi on serait tous d'accord d'y revenir.

Pour les douze,
Nataly COLLINET,
Claire HAMMERVILLE,
Michelle PEUZIAT,
Virginie TRILLION.



LE SENS DE LA (DE)MARCHE

C'est encore la fraîcheur du matin qui m'a réveillé, il est 7 heures 30. Aujourd'hui, on est le 2 mai 2000, cela fait donc un moins plein écoulé depuis que je suis parti de Daoulas le 1^{er} avril dernier, pour faire le chemin de Compostelle, mon chemin devrais-je dire, me conduisant tout d'abord au Puy en Velay, dans le département de la Haute Loire.

J'ai donc tracé mon chemin sur une carte de France, au plus droit, je dois reconnaître aujourd'hui qu'il est plutôt fait de bitume mon chemin.

Je suis donc arrivé hier soir à la Bourboule où je me suis installé au camping municipal. La toilette effectuée, le petit déjeuner pris, je peux plier ma toile de tente, elle est encore humide, ce n'est pas grave, elle séchera au remontage, je suis prêt, il est 9 heures. Je règle la nuitée et je prends la direction du Mont Dore.

Je longe la Dordogne qui est à ma gauche, je repère la signalisation d'un GR, qui s'éloigne peu à peu de la route, la Dordogne à cet endroit est un gros torrent où il y a actuellement un bon débit d'eau. Le soleil se lève maintenant, il fait bon, le chemin serpente dans une partie boisée. Au bout d'une heure j'arrive aux premières habitations du Mont Dore, jolie petite ville fleurie, le chemin est nettement plus abrupt aussi. Au centre bourg, j'achète une nouvelle carte routière car depuis hier soir j'étais à la limite et que plaisir au fond de moi de constater que le Puy en Velay figure aux bas de cette carte, après, je le sais ce sera plus facile je marcherai au rythme des gîtes qui sont disséminés tout au long de ce fameux GR 65 du chemin de Compostelle qui mène du Puy en Velay à Saint-Jean Pied de Port, dans le pays basque français au bout de 765 kilomètres. Le centre de la petite ville est un peu désert, il est vrai que nous sommes un lendemain de fête. Je fais quelques

courses, le plein d'eau. Le sac à dos est plein à craquer, il doit peser encore ses vingt kilos, quand il y a la nourriture, c'est toujours son poids. J'aperçois un bar qui vient d'ouvrir, là je peux étudier avec attention ma nouvelle carte, je commande un sandwich avec un demi de bière, ce sera mon repas de midi. Je discute avec le patron du bar, il me confirme que cette année le beau temps n'est pas au rendez-vous, il y a beaucoup d'orages dans la région. Je finis par recharger mon sac à dos, je prends la direction de Besse en Chandesse, j'avise le GR qui monte sur le côté de la route, je préfère toujours le sentier au bitume qui chauffe les pieds, la pente est rude, parfois ce sont des escaliers de rochers qu'il faut enjamber, il faut bien surveiller ses appuis, j'entends depuis un moment le tonnerre gronder au loin, il est vrai que le ciel est maintenant plus gris. J'arrive enfin à la grande cascade, qui est la source de la Dore, un des torrents qui font la Dordogne en contrebas. Je vois un appareil photo suspendu au garde fou qui fait face à la chute de la cascade, puis je vois son propriétaire, il a à peu près la même tenue que moi, le sac à dos compris. Nous faisons connaissance, lui la trentaine, sportif, il est guide accompagnateur de randonnée, aujourd'hui il est en repérage pour organiser une future randonnée, il se propose de m'accompagner jusqu'au sommet du Col de la Croix Saint-Robert, là où il a posté sa voiture. Nous cheminons donc à travers les névés, vestiges du dernier hiver, puis nous rejoignons la route. Arrivés à la voiture, il me propose de manger un morceau, tout en étudiant la carte. Il me montre là où il y a un refuge, car selon lui, je ne pourrai rejoindre Besse pour ce soir car il est déjà 14 heures 30. Nous prenons congé en nous souhaitant mutuellement « bonne chance ». Après un faux plat de 200 mètres j'arrive au sommet du Col de la Croix Saint-Robert, altitude 1 400 mètres. A partir de cet endroit, la route descend à perte de vue, de ce côté de

la vallée, le ciel est bleu, je distingue les villages, beaucoup plus bas que ma position. Je chemine au bord de la route en prenant soin de ne pas mettre un pied dans les trous réservés aux poteaux d'enneigement. L'air est frais, pur, il n'y a aucun bruit, j'ai un sentiment de puissance en observant devant moi le panorama, à mes pieds. Au bout de 2 kilomètres de descente, enfin le plat, avec un bar ouvert avec une terrasse, l'air est ici beaucoup plus lourd, d'ailleurs le ciel est maintenant plombé, une bière pression bien fraîche me fera du bien. Je pense qu'il me reste environ 2 heures de route pour atteindre le refuge que le guide m'a signalé. Un couple, attablé à ma gauche, me propose de remonter à Besse en Chandesse en voiture, car l'orage menace maintenant, je les remercie, en leur expliquant que mon but est de couvrir les étapes uniquement à pieds. Je règle mon dû, charge mon sac, à ce moment de la journée, il devient de plus en plus pesant, je cherche toujours de nouveaux réglages qui devraient améliorer le portage, en vain. Après une petite bosse assez sèche, la pluie commence à tomber et le tonnerre à gronder, l'orage est juste derrière moi. Je rentre à ce moment dans un partie boisée, j'avise un petit chalet perpendiculaire au bord de la route, il sert sûrement de garage, il est vide, cela tombe à pic, je m'y installe, tombe mon sac, il était temps, car là il tombe des hallebardes ponctuées d'éclairs aveuglants, vrai orage de montagne. Cela dure une demi-heure, je trompe mon ennui en fumant des cigarettes, ça fait déjà deux fois que je sentais l'orage s'écarter, je m'apprêtais à repartir que ça revient à toute vitesse, toujours plus fort, maintenant il grêle, une voiture débouche l'autre côté de la route, phares allumés, la vitre conducteur abaissée, une femme d'un signe interrogatif me demande sans doute « ce que je fais là », je lui réponds en lui montrant le ciel et que je stationne contre mon gré dans son garage, elle me sourit, en me faisant au revoir de la main, puis s'engage sur la route qui ressemble plutôt à

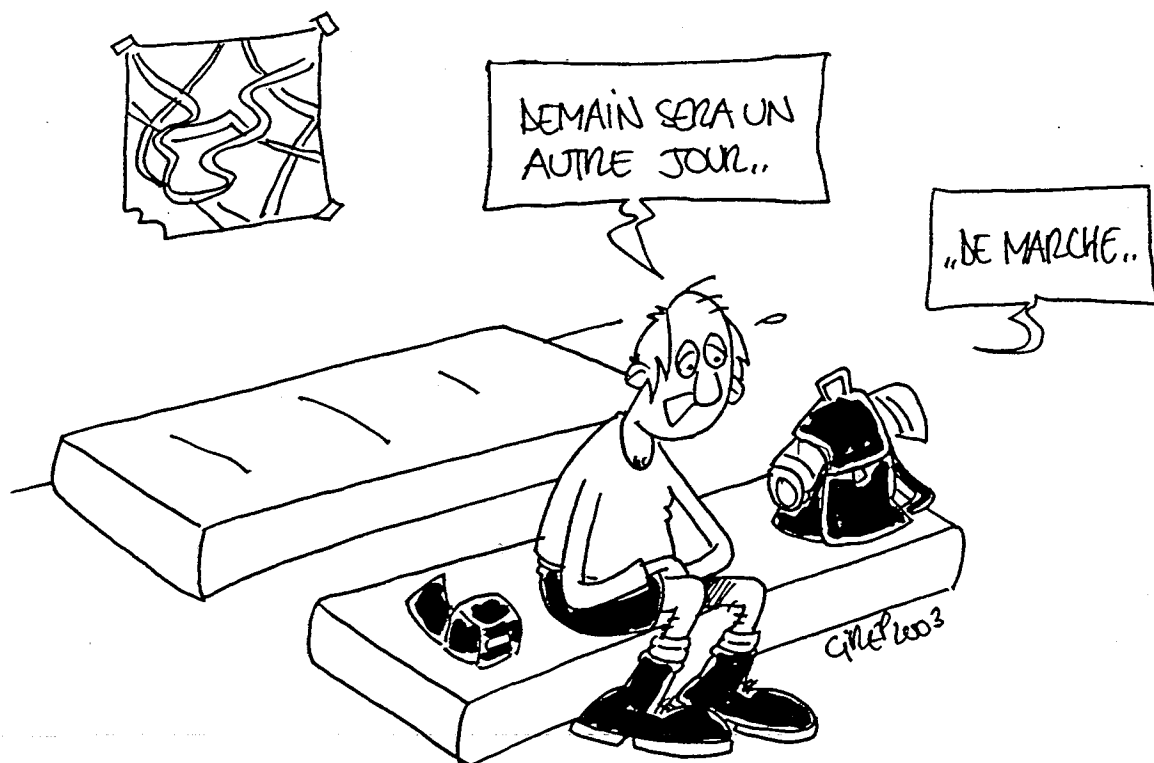
un torrent. Je reste à cet endroit 1 heure ½, dans la pénombre, car il fait presque nuit, il n'est pourtant que 17 heures 45. Alors que je commençais à désespérer, le tonnerre baisse d'intensité, la pluie diminue, enfin le moment est venu de partir. Je charge mon sac et reprends mon chemin, la route fume, le temps est froid, j'ai presque une onglée, la température a baissé brusquement, j'atteins le fond de la vallée, la route fait une grande boucle sur la gauche puis remonte sur l'autre versant. Je monte cette pente assez rapidement pour me réchauffer, il ne pleut plus. Au sommet, c'est un plateau, un paysan est déjà au travail, en train de travailler son foin, fraîchement coupé. C'est étrange, il y a 20 minutes, il me semblait vivre un épisode de fin du monde et à cet instant, tout est redevenu normal.

Au carrefour, j'aperçois une grande bâtisse, style ancienne ferme, mais c'est un gîte comme l'indique un panneau. Je ne vois pas de porte donnant sur la route, par contre il y a un numéro de téléphone inscrit sur une fenêtre. Avec mon portable je fais le numéro, une voix me répond et une fenêtre à l'étage s'ouvre, la personne qui me parle au téléphone est bien celle qui est à la fenêtre, je ris de ce gag, on me demande de faire le tour de la maison, l'entrée est de l'autre côté. A la porte du gîte, dans le hall, il y a dix paires de chaussures crottées et détrempées, alignées, avec les chaussettes qui rendent « leur jus », je suis arrivé au gîte de Courbanges sur la commune de Saint-Victor la Rivière. On me souhaite la bienvenue, tout en m'invitant à enlever mes chaussures, à cet endroit, comme dans tout le gîte le sol est en parquet verni. Je réserve donc ma nuitée, plus un bon repas ; On me demande si je n'ai pas trop souffert de l'orage. Comme me l'indique la gérante du gîte, les orages de la vallée de Chaudesfour sont très longs, car bloqués dans ce coin de vallée. Je fais connaissance avec les propriétaires des souliers aperçus plus tôt, ce sont des randonneurs parisiens,

c'est un club alpin de la vallée de Chevreuse, en randonnée pour huit jours sur le chemin des volcans. Leur chef ou plutôt leur guide, Michel, un grand gaillard avec des moustaches à la gauloise, me demande ce que je fais sur ce chemin, je lui explique donc mon projet de rallier Compostelle, via le Puy en Velay, puis nous discutons randonnées. Il me confie qu'aujourd'hui il a eu un gros problème avec son groupe, pris sous l'orage dans la forêt, une partie du groupe, quatre personnes, ont croisé la route et là se sont mis à faire du stop et ont été pris à la minute suivante par une voiture qui les a emmenés jusqu'au gîte, le guide Michel, attardé à l'arrière avec le reste de sa troupe ignorait tout de ce qui s'était passé, lorsqu'ils sont arrivés à croiser la route. Pensant que les premiers marcheurs avaient continué de progresser, le guide donnant des instructions au reste du groupe pour se mettre à l'abri. Il s'est mis à courir pour rattraper les premiers lorsqu'il s'est aperçu de son erreur au bout d'une 1/2 heure de trajet, toujours sous l'orage. Il a pensé tout d'abord à appeler les secours puis s'est ravisé en pensant que les manquants

avaient plutôt emprunté la route. Bref, quand tout le monde s'est retrouvé au gîte, l'explication a été orageuse. A mon arrivée, j'avais ressenti aussi, entre les randonneurs, une certaine gêne, il y avait eu une grosse frayeur, il est vrai que les orages de montagne sont souvent impressionnants. On m'attribue une chambre personnelle. Après la douche et les soins des pieds, qui sont très importants dans ce genre d'exercice, on nous fait savoir que c'est l'heure du dîner. Je me retrouve donc dans la salle à manger commune, à la table du groupe où nous passons une agréable soirée autour d'un bon repas réparateur, oubliant les soucis de la journée écoulée. Le temps de noter sur mon cahier les événements de la journée, comme je le fais tous les jours. Il est 11 heures lorsque je me couche. Demain sera un autre jour.

Raymond JABLY,
Administrateur.



C'est l'histoire d'une petite structure au carrefour d'un grand réseau : inter-institutionnel, administratif ; un carrefour d'échanges et de partenariats entre l'éducatif, le thérapeutique et le social.

Histoire

Le Centre du Couple et de la Famille a ouvert en mars 1991, entre le dispositif intersectoriel du Centre Hospitalier Etienne Gourmelen sous la responsabilité du Docteur Gérard Hue, médecin chef du secteur B.

Son existence et sa réalisation sont le produit d'un partenariat entre la Ville de Quimper, le Conseil Général, l'Association « Sauvegarde de l'Enfance du Finistère » et le Centre Hospitalier Gourmelen.

Jusqu'en novembre 1998, le Centre du Couple et de la Famille se situe dans un petit appartement T₂ dans un immeuble d'un quartier populaire de Quimper, appartement mis à disposition gratuitement par la Ville.

L'équipe se compose de trois personnes :

- une psychologue du Centre Hospitalier Gourmelen,
- deux éducateurs de la Sauvegarde de l'Enfance ;

Ces trois personnes ayant suivi et validé une formation de quatre ans à l'analyse systémique.

En novembre 1998, le Centre du Couple et de la Famille déménage à la Caisse d'Allocations Familiales pour s'installer dans des locaux plus spacieux, permettant entre autre, de faire deux séances de thérapie simultanément.

Ce qui caractérise le Centre du Couple et de la Famille, ses atouts, sont :

1. **Son ancrage dans une transversalité** à partir du Centre Hospitalier Gourmelen (partenariat, intersectorialité...).
2. Son positionnement à la fois dans **un travail de soin et de prévention** (population suivie de 0 à 75 ans, contacts directs avec les consultants, indications diverses et variées...).
3. Son souci d'**un travail de qualité** à travers :
 - Le plan clinique
 - La présence de deux thérapeutes autour des séances avec les familles.
 - L'utilisation d'une technicité susceptible de prendre en compte la complexité des communications familiales (miroir unidirectionnel, vidéo...).
 - Sur les plans théoriques et pédagogiques
 - Travail de supervision et de contrôle régulier avec un superviseur engagé dans une équipe de recherche.
 - Prise en charge de stagiaires.

Le Centre Hospitalier Gourmelen est impliqué, d'une manière centrale, puisque les salaires des intervenants et le fonctionnement dépendent de son financement.

Le Conseil Général a dispensé, dans le cadre d'une subvention au fonctionnement : 30 000 francs jusqu'à l'année 2001.

La Mairie s'est impliquée jusqu'en 2001 dans le financement des locaux.

L'Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère met à disposition du Centre Hospitalier Gourmelen, deux éducateurs formés à la thérapie familiale dans le cadre d'une convention qui prévoit le paiement, par le Centre Hospitalier, de leur salaire et des charges correspondantes.

Evolution de l'activité

Le fonctionnement du Centre du Couple et de la Famille, depuis douze années, a vu une progression des consultants.

Alors qu'en 1993, nous avons reçu cinquante et un couples et quarante-sept familles, en 2001, nous avons reçu deux cent vingt-neuf familles ou couples.

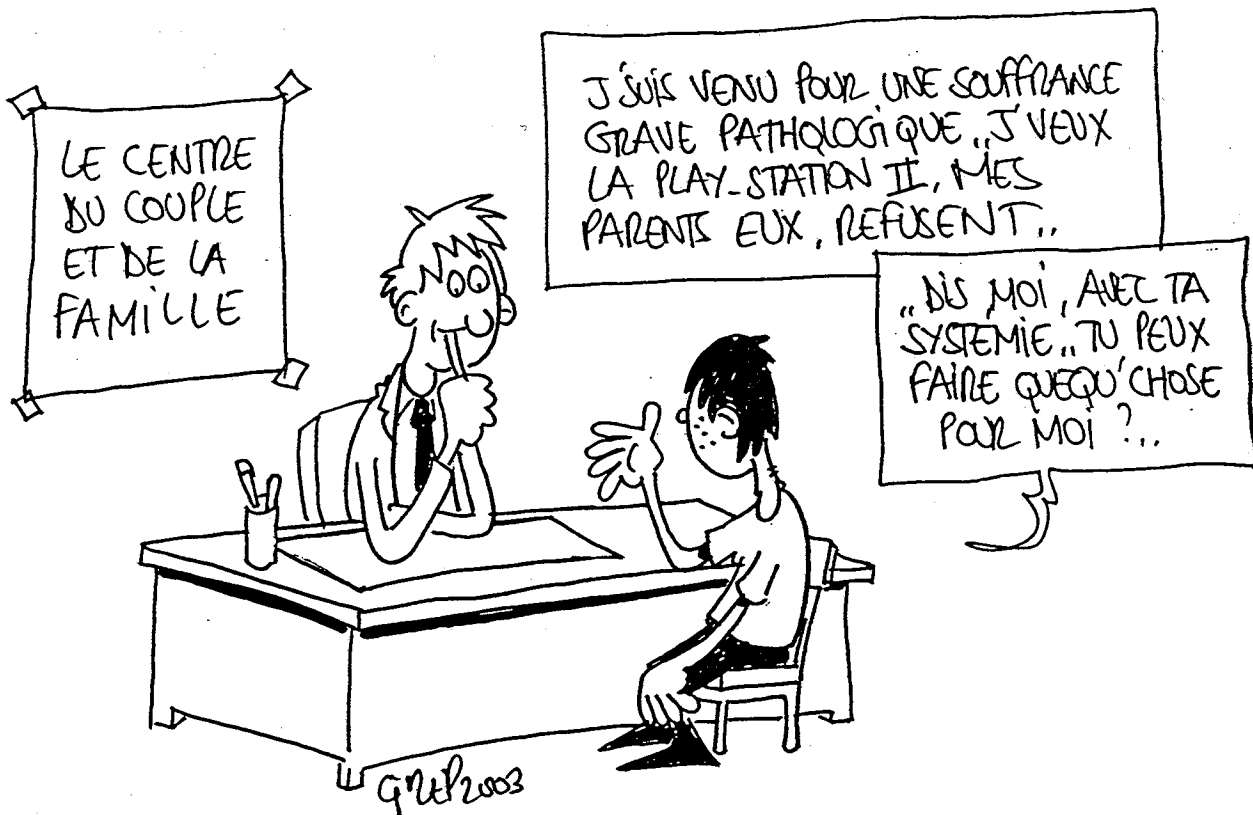
Le profil socio-économique des consultants

	Travailleurs sociaux Enseignants cadres	Artisans Commerçants	Ouvriers Techniciens Employés	Femme au foyer Chômeur	Médecins Paramédicaux
1993	30 %	23 %	36 %	0 %	8 %
1999	25.8 %	19 %	30 %	6.2 %	19 %

Les référents

Les professionnels qui nous réfèrent le plus de situations sont :

- les travailleurs sociaux : 30 %
- les médecins généralistes : 10 %
- les psychiatres et pédiatres libéraux : 9 %
- l'UMP : 6 %
- les services hospitaliers : 9 %
- les psychologues scolaires, les juges représentent : 12 %
- le « bouche à oreille » et l'annuaire représentent 22 % des indications restantes.



Les motifs de consultation

Tout d'abord, nous constatons que les consultations concernant les familles confrontées à une difficulté située à l'adolescence sont majoritaires (47 % en 1999).

Les problématiques exprimées :

1. avec un adolescent de 12 à 18 ans
 - conduites addictives (anorexie mentale, toxicomanie, fugue, tentative de suicide),
 - échec scolaire, désinvestissement, dépression,
 - délinquance,
 - troubles de la personnalité majeurs avec désocialisation.
2. avec un enfant de 5 à 12 ans
 - des troubles du comportement et des apprentissages signalés par l'école,
 - des phobies ou des états anxieux.
3. avec un enfant de 1 à 5 ans
 - hyperactif,
 - perturbé par un contexte de séparation des parents,
 - avec troubles du sommeil ou du comportement.
4. pathologie mentale
 - d'un des parents,
 - d'un enfant majeur mais toujours au domicile.
5. conflits importants, violence dans les interactions en couple ou en famille.
6. demande pour être aidé à gérer une séparation, un deuil, un divorce.

Notre situation aujourd'hui

Notre intérêt et notre stimulation dans le travail avec les familles restent intacts.

Les six journées de supervision annuelle y contribuent largement tout comme la prise en compte de stagiaires et d'étudiants en psychologie qui nous obligent à formaliser et interrogent régulièrement notre clinique et le cadre théorique qui l'oriente.

Nous sommes confrontés à une demande qui excède nos capacités. La liste d'attente n'est jamais une réponse satisfaisante à une souffrance mais nous y sommes contraints régulièrement.

Nos objectifs actuels

Tous les ans, dans notre bilan d'activités, nous sollicitons le Centre Hospitalier Gourmelen pour des moyens supplémentaires. Nos arguments sont entendus, mais les solutions sont... complexes... !

A partir de notre « Porte Ouverte » du 19 septembre 2002 et de la rencontre de nos différents partenaires institutionnels, nous travaillons avec la direction du Centre Hospitalier à développer ce partenariat afin qu'il représente une collaboration effective, technique et financière.

Nous revenons ainsi à l'objectif initial de notre projet : être une structure inter-institutionnelle de soins et de prévention des souffrances et des pathologies impliquant la structure familiale.

Anne-Marie GUEGUEN,
Ronan MORVEZEN,
Centre du Couple et de la Famille.

LE SENS DE L'ORIGINE D'UNE ECOLE

ORIGINE ET HISTOIRE DE L'INSTITUT POUR LE TRAVAIL EDUCATIF ET SOCIAL DE BREST

Réflexions préalables au projet

Dès mon arrivée en Finistère, en août 1962, pour prendre la direction du centre de Kervouigen à Pluguffan, je faisais observer à Monsieur Tanguy, Directeur Général de la Sauvegarde qui venait de m'embaucher, qu'un des problèmes auquel nous serions en priorité confrontés était celui de la difficulté de recruter du personnel qualifié.

En effet, aucune école de formation d'éducateurs n'existait alors en Bretagne et les candidats qui désiraient se former – ce qui n'était pas encore une obligation – se rendaient à Paris (Epinay, Catho) ou encore à Bordeaux voire à Montpellier. Ils étaient ensuite recrutés sur place par les établissements qui gravitaient autour de ces instituts de formation et peu retournaient dans leur département d'origine.

D'où l'idée de créer un institut à Brest, idée confortée par le fait qu'une Université était alors sur le point d'ouvrir dans cette ville.

A ce moment, les responsables de l'Enfance Inadaptée de Rennes (Messieurs Guyomarc'h, Lelièvre et le Docteur Lemay) qui s'étaient refusés jusqu'alors à la mise en place d'une école d'éducateurs en Bretagne, décident brusquement d'en ouvrir une en septembre 1963.

Nous avons alors immédiatement décidé de collaborer avec elle.

Malheureusement, nous avons dû constater, trois ans plus tard, que les élèves issus du Finistère, pourtant en grand nombre, ne revenaient pratiquement pas dans leur Département après la formation.

L'idée d'une école à Brest refit surface.

Siégeant, (à la demande de Monsieur Guyomarc'h), à la commission régionale de sélection des candidats éducateurs en Ile-et-Vilaine, j'y retrouvais régulièrement les membres éminents de l'école de Rennes par ailleurs conseillers techniques du CREA I de Bretagne.

Je les sollicitais donc pour qu'ils appuient notre démarche et nous apportent leurs conseils, tant il était évident que nous ne

pouvions rien faire à Brest sans leur collaboration.

Ils acceptèrent volontiers et dès lors tout nous semblait possible.

Décisions concrètes

En avril 1968, au cours des vacances de Pâques, Messieurs Tanguy et Tessier (chef de service éducatif au centre de Kéraoul - Don Bosco) et moi-même, nous retrouvons au Centre Charcot pour débattre de notre projet. La décision officielle d'ouvrir une école de formation d'éducateurs à Brest fut prise ce jour-là !

Suivirent, entre avril et juillet, plusieurs allers et retours à Rennes pour une concertation avec l'équipe du CREA I aux fins de peaufiner notre projet.

Entre-temps, l'Abbé Normand et Marcel Amiry, respectivement directeur et responsable financier de Don Bosco nous avaient rejoints ainsi que Monsieur Georges Malo. (Georges Malo assurera par la suite la direction pédagogique de l'école, de son ouverture à l'embauche du directeur « officiel », Maurice Morlet, en septembre 1971).

S'est posée rapidement la question du statut juridique de l'école. En d'autres termes, quel organisme pourrait en assurer le support juridique et la gestion ? Jusque-là, les instituts de formation d'éducateurs – une quinzaine environ en France – étaient gérés par des organismes d'obédience nationale ou régionale.

Nous décidons pourtant de solliciter la Sauvegarde de l'Enfance du Finistère pour accepter cette responsabilité, ce qu'elle fit bien volontiers, Alexandre Tanguy ayant su convaincre le Conseil d'Administration.

Restait à trouver les financements nécessaires et à convaincre les Ministères de Tutelle, pour préparer au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé après agrément préalable.

Il fallut donc s'attaquer aux dossiers officiels. Ce fut l'objet de nombreuses réunions tardives, parfois interminables (après nos journées de travail) : pédagogie, programme, emplois du

temps, listes d'enseignants ou formateurs éventuels...

De plus, l'option que nous avons choisie était celle d'une formation en cours d'emploi - on dirait aujourd'hui « formation par alternance »

Les cours n'ayant pas lieu en continu, il fallut répartir la formation sur quatre ans au lieu de trois, pour « absorber » tout le programme du Diplôme d'Etat.

En contrepartie, les élèves restaient salariés de leur établissement pendant ce temps, y compris lors des regroupements à l'école, moyennant un engagement de servir cinq ans après l'obtention du diplôme.

Cette formule était entièrement nouvelle et totalement ignorée des textes ministériels (nous apprendrons plus tard qu'une expérience analogue se déroulait simultanément dans la région lyonnaise).

A la recherche d'appuis

En agissant ainsi, nous n'avons pas choisi la voie la plus facile. Nous nous sommes en effet heurtés à beaucoup de méfiance voire de réticences.

Concrètement épaulés par Mademoiselle Houis, Juge des Enfants à Quimper, vice-Présidente de la Sauvegarde... et déjà promue Président du « Conseil de l'école » (!), nous dûmes aller, à travers la Bretagne et au-delà, convaincre les responsables d'établissements et d'associations d'accorder à leurs stagiaires des congés rémunérés pour leur permettre de suivre les cours de l'école (neuf semaines de cinquante-quatre heures chacune ! par an).

Il fallut aussi affronter les responsables nationaux des syndicats employeurs hostiles à cette formule, puis négocier avec la Fédération Nationale des Instituts de Formation également réticente au « cours d'emploi » sans l'aval de laquelle aucun agrément ne pouvait être obtenu de l'Etat.

Fort heureusement, les relations d'amitié que nous entretenions avec certains responsables de ces organismes nous facilitèrent amplement la tâche et nous permirent d'obtenir leur appui. Restait à négocier avec les Ministères des Tutelle.

Reçus à plusieurs reprises par les services compétents du Ministère des Affaires Sociales,

nous bénéficierons de surcroît de deux audiences auprès de Mademoiselle Dienech, secrétaire d'Etat à l'Action Sociale, qui finira par nous accorder son feu vert.

L'école pouvait alors s'ouvrir, soutenue activement par une trentaine de professionnels du secteur issus de la Commission Départementale de sélection ainsi que par un groupe de personnes rassemblées autour d'un pôle de perfectionnement.

Ouverture et recherche de locaux adaptés

Bien que nous ne disposions encore d'aucun financement, le premier concours d'entrée est organisé en juin 1969.

La première promotion, constituée d'une vingtaine d'élèves, est accueillie le 1^{er} septembre près de Landivisiau, dans un bâtiment mis provisoirement à notre disposition.

Jean Tessier, courageusement, démissionne de son poste de chef de service à Don Bosco pour prendre la responsabilité de l'institut alors que son salaire n'était même pas assuré (il restera directeur-adjoint de l'école jusqu'à son départ en retraite vingt-trois ans plus tard !).

Il dispose, pour bureau, d'une petite pièce au siège de la Sauvegarde à Brest, les locaux prévus pour les élèves éducateurs n'étant mis à notre disposition que par intermittence. Il doit à chaque regroupement transporter dans sa voiture tout le matériel pédagogique.

Ces locaux s'avèrent de surcroît rapidement insuffisants et inadaptés. Aussi dès le mois de mai 1970, décidons-nous de nous porter acquéreurs de l'Abbaye de Kerbénéat (près de Lanerneau) qui abrite alors un collège privé dont la fermeture définitive était prévue à l'issue de l'année scolaire en cours.

Nous ne disposions toujours pas de la moindre somme pour cette opération. Cependant, grâce au savoir-faire et à la persévérance de Monsieur Tanguy et à ses nombreuses interventions dans les Ministères, nous allons bénéficier rapidement d'un financement à 100 % de l'achat de la propriété, mobilier compris, sous forme de subventions, le Ministère des Affaires Sociales et la Caisse

Nationale des Allocations Familiales se répartissant la somme.

Dans l'attente de l'agrément ministériel

Dès la rentrée de septembre 1970, la formule internat lors des regroupements ayant été confirmée, nous prenons possession des nouveaux locaux.

L'école peut fonctionner en permanence de façon convenable. Nous disposons de pièces spacieuses et confortables parfaitement équipées ainsi que d'un hébergement constitué de chambres individuelles ou collectives et du service de restauration donnant entière satisfaction.

Il ne manque que le lave-vaisselle ! Les élèves éducateurs sont donc invités à exécuter cette tâche, ce qu'ils finiront par refuser un jour créant ainsi le premier conflit dans l'institution !

Mais il restait un sujet d'inquiétude plus grave. Nous avons entre-temps obtenu du Ministère des Affaires Sociales une autorisation d'ouverture provisoire ainsi qu'un budget de fonctionnement modeste mais conforme à celui que nous avons sollicité.

Par contre, l'agrément en tant qu'Institut apte à préparer au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES) (conformément aux textes en vigueur) tardait à venir malgré les promesses répétées de Paris.

Au début de l'année 1974, la tension monte. En effet, la première promotion arrive à la fin de son cursus de quatre ans et devrait donc se présenter aux épreuves d'examen du DEES. Mais le silence du Ministère se poursuit.

Faudra-t-il que ces années de formation n'aient servi à rien ? La colère éclate dans les rangs des élèves. Toutes les promotions arrêtent progressivement la formation. L'effervescence est à son comble. Les locaux sont occupés.

La Sauvegarde, dans l'embarras, intervient sans relâche auprès du Ministère.

Les syndicats s'agitent à leur tour. Les médias sont à l'affût. Le mécontentement gagne les établissements de la région.

Tout ce bruit dans Landerneau finit par atteindre les couloirs ministériels et va porter ses fruits.

Le Ministère des Affaires Sociales accorde enfin l'agrément à l'école d'éducateurs de Brest-Kerbénéat... un mois avant la date de l'examen.

La première promotion pourra donc s'y présenter. L'école existe enfin... six ans après ses premiers balbutiements.

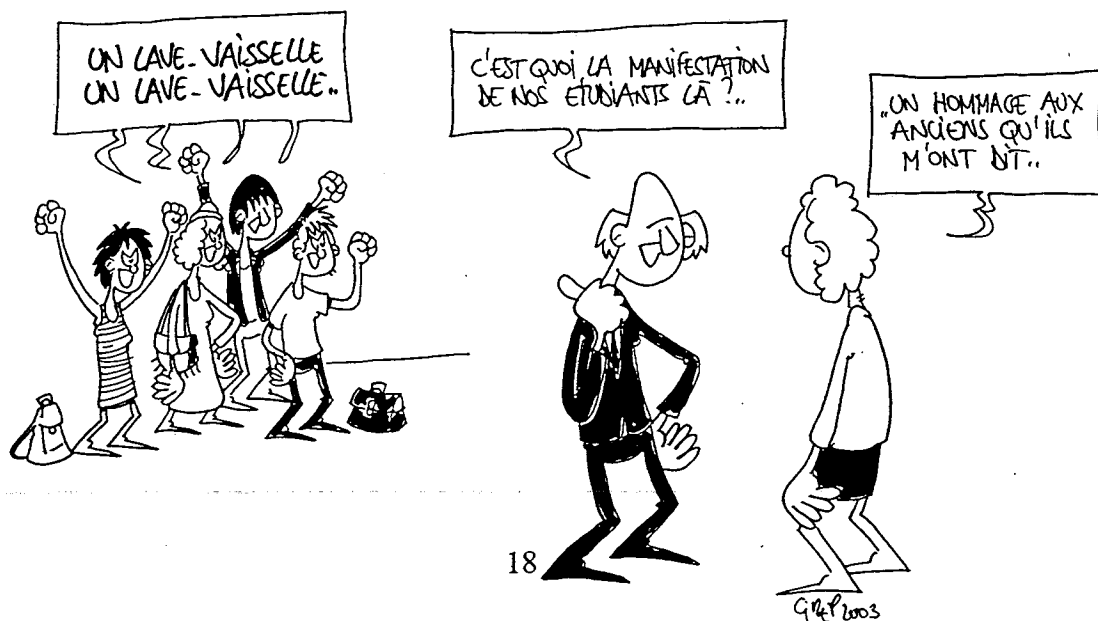
Plus tard, une section dite « voie directe » (formation classique en trois ans, les élèves ayant un statut d'étudiant) s'ouvrira à Brest dans une école primaire désaffectée.

Puis le regroupement de l'ensemble des formations se fera en 1979 dans les locaux construits à neuf dans la zone industrielle de Kergaradec (près de Brest) après la revente de la propriété de Kerbénéat.

Mais ceci est une autre histoire !

Guénolé CALVEZ,

ancien Directeur Général de l'ADSEA 29.



LE SENS PRATIQUE

Toujours dans un souci de permettre à chacun de trouver dans la rubrique « Activités sociales » la meilleure réponse à son attente, l'équipe du Comité d'Entreprise propose cette année une nouveauté avec l'Alvac à Quimper. Les salariés du sud-Finistère bénéficieront de cette nouveauté dès le mois de juin 2003. Des démarches sont actuellement effectuées vers Epicéa afin que les salariés du nord-Finistère puissent avoir la même qualité de prestation.

Deux raisons sensibles nous ont amenés à prendre cette orientation :

1. De nombreux salariés ne connaissent pas l'Alvac ou Epicéa et ignorent bien souvent tout ce que l'on peut y trouver. Rendre actif le salarié tout en lui permettant de s'informer est l'objectif premier de la démarche.
2. L'action proposée permet aussi aux trésoriers du Comité d'Entreprise un gain de temps et facilite leur action en terme de trésorerie.

Voici un extrait de la prochaine plaquette des activités sociales 2003-2004 sur « Le Pass'Liberté » Alvac :

Le « Pass'Liberté » Alvac a été mis en place pour vous permettre de « choisir et utiliser comme ça vous plaît ». En effet, il vous offre la possibilité de choisir selon VOS besoins, VOS prestataires et VOS activités. Avec le « Pass'Liberté » c'est VOUS qui choisissez...

Son fonctionnement :

Le Comité d'Entreprise vous remet votre « Pass'Liberté » avec la somme qui vous est allouée selon ses critères d'attribution.

Vous pouvez désormais répartir la somme que votre Comité d'Entreprise a déterminée en choisissant le montant que vous désirez pour chaque titre de paiement. Bien entendu, la somme totale doit correspondre au moment attribué par le Comité d'Entreprise.

Les prestataires à votre disposition :

- Le Chèque Vacances ANCV,
- Le Chèque Domicile,
- Le Chèque Disque,
- Le Chèque Lire,
- Le Passeport Loisirs et Culture ALVAC,
- Le Chèque Cadeau ALVAC,
- Le Chèque Cadeau KADEOS.

Principes :

Les bénéficiaires sont les salariés du sud-Finistère et ceux du nord-Finistère intéressés.

Le « Pass'Liberté » équivaut à un bon d'échange, une plaquette explicative vous sera remise avec le bon.

L'échange s'effectue dans les locaux de l'Alvac par le salarié lui-même.

Cette nouveauté nécessite peut-être encore des éclaircissements. Alors, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour le Comité d'Entreprise,
Hubert MICHARD.

LE SENS DE L'ACTUALITE

La vie des établissements

REPIS

Du 19 au 25 mai a eu lieu à Quimper une rencontre de dimension européenne regroupant six pays. Les participants faisaient partie d'associations oeuvrant dans le social ou dans l'enseignement universitaire et de la formation. L'événement était organisé par Monsieur Boulic sous l'égide de la Sauvegarde du Finistère. Ces quelques jours très denses et riches devraient se traduire pour la Sauvegarde par des actions novatrices en partenariat et feront l'objet d'une publication dans notre prochain numéro de Kaléidoscope.

PUBLICATION

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Dominique ODOT

COMITE DE REDACTION :

Michel	BELLET
Christine	BERTUCCI
Lydie	COBERT
Jean-Marie	DUCHEMIN
Raymond	JABLY
François	MADOC
Emmanuelle	PELLE
Marie	SIMON

DESSINS : Eric APPERE

Kaléidoscope



Kaléidoscope est édité par l'association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes du Finistère

14 rue de Maupertuis, 29200 Brest

tél. 02 98 42 19 42, fax 02 98 42 11 86, e-mail : dg@adsea29.org, site web : www.adsea29.org